



# RAPPORT d'ACTIVITE 2023

36

Indre

**c.a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

*Photo de couverture en référence à l'année Dauvergne :  
flèches de l'église Saint-André à Châteauroux en cours de restauration.*

*Equipe de maîtrise d'oeuvre :  
Thierry Guittot, architecte du patrimoine - Trait Carré Architectes (Aubigny-sur-Nère),  
entreprise Jacquet (Bourges), entreprise Socra (Périgueux).*

C'est avec satisfaction que nous vous présentons le rapport d'activité 2023 du CAUE de l'Indre, année marquée par la création d'un poste de paysagiste-conseil. Le CAUE 36 intervient auprès de l'ensemble des acteurs du territoire, des particuliers aux collectivités, afin d'accompagner et de conseiller chaque porteur de projet dans une approche à la fois qualitative et durable de l'aménagement. Passant de trois à quatre personnes, l'effectif du CAUE a été renforcé grâce notamment à la subvention du Fonds Vert accordée par les Services de l'Etat permettant le financement du poste de paysagiste. L'année écoulée a été ponctuée de nombreuses demandes : plus d'une centaine de demandes de conseil aux communes et plus d'une soixantaine de demandes de conseil aux particuliers.

Un engagement constant pour une sensibilisation accrue, le CAUE 36 s'est également investi dans l'organisation d'une série d'événements tout au long de l'année :

- L'accueil de stagiaires et l'intervention auprès des scolaires pour faire découvrir le métier d'architecte,
- L'accueil d'étudiants de l'ENSA de Lyon dans le cadre de l'Exposition Dauvergne 2024,
- L'organisation d'un concours photos sur le thème des paysages nourriciers dans le département de l'Indre, en partenariat avec le Département de l'Indre et la Chambre d'Agriculture de l'Indre,
- L'élaboration d'un guide «Zéro phyto et végétalisation» pour aider à la gestion de cimetières végétalisés avec une présentation organisée par l'Association des Maires de l'Indre,
- La reconstitution de l'Union Régionale des CAUE Centre-Val de Loire pour favoriser les échanges entre corps de métiers au sein des CAUE et élaborer des actions communes.

Fort de ce bilan positif, le CAUE de l'Indre se projette vers l'avenir avec des ambitions renouvelées. Notre engagement s'articule autour de trois axes prioritaires :

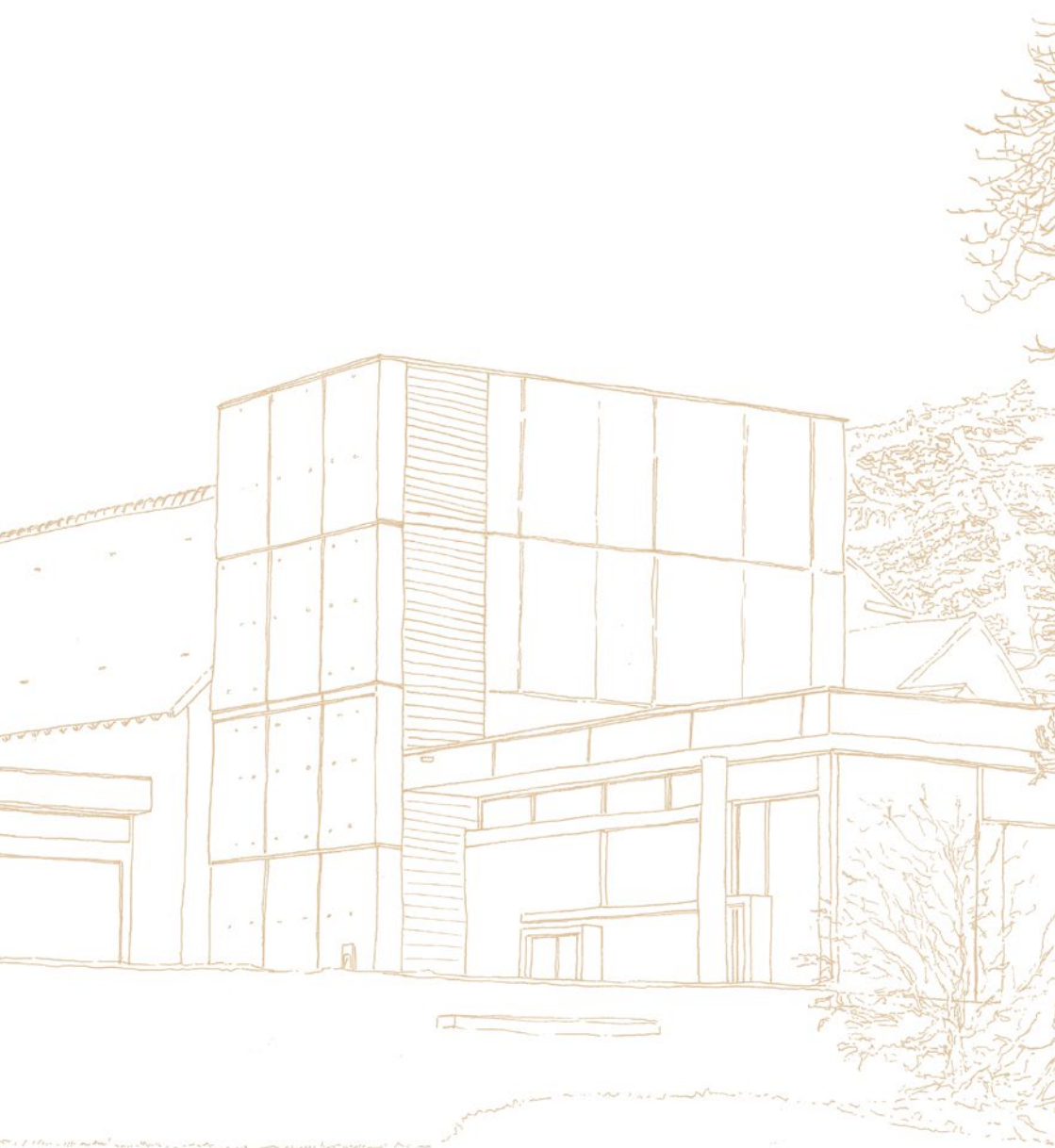
- Continuer l'aide à la décision auprès des collectivités en collaboration avec l'Agence Technique Départementale et le Département afin de participer à l'émergence de projets,
- Approfondir notre expertise dans le domaine de la transition écologique et accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies d'adaptation par la création d'un poste de chargé de mission d'adaptation au changement climatique dans le cadre de la «Stratégie Climat 36»,
- Développer notre mission d'éducation et de sensibilisation, en donnant aux citoyens les clés pour comprendre et participer aux enjeux de l'aménagement du territoire à travers une culture architecturale et urbaine partagée. En 2024, le CAUE organisera une conférence sur la rénovation du bâti en matériaux biosourcés et géosourcés.

Le CAUE 36 est convaincu que son action est essentielle pour construire un territoire durable, attractif et solidaire. En tant que partenaire engagé, nous sommes à vos côtés pour relever ensemble les défis de demain. Nous vous remercions de votre confiance et vous invitons à découvrir en détail les réalisations et les perspectives du CAUE 36 dans ce rapport d'activité.

**FRANÇOIS DAUGERON**

Président du CAUE,  
Vice-président du Conseil départemental,  
Maire de Sainte-Sévère-sur-Indre





## SOMMAIRE

12	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
16	L'ÉQUIPE ET SES MISSIONS
22	BILAN FINANCIER 2023
28	APERÇU D'ÉTUDES DE FAISABILITÉ
38	DU PROJET À LA RÉALISATION
42	SENSIBILISER ET INFORMER
42	Concours photos : Les paysages nourriciers dans l'Indre
43	Zéro-phyto et végétalisation des cimetières
46	Année Dauvergne : Initiation à la médiation pour les étudiants de l'ENSAL
50	Le Forum des métiers
51	Accueil de stagiaires
52	La journée des CAUE de la Région Centre-Val de Loire
56	LES PARTENARIATS 2023
62	PROJETS 2024
62	Conférence : La réhabilitation en matériaux biosourcés
64	Co-conception d'une cour d'école
66	Stratégie Climat 36 : Poste de chargé de mission
67	Accessibilité EU
73	ADHÉSION 2024



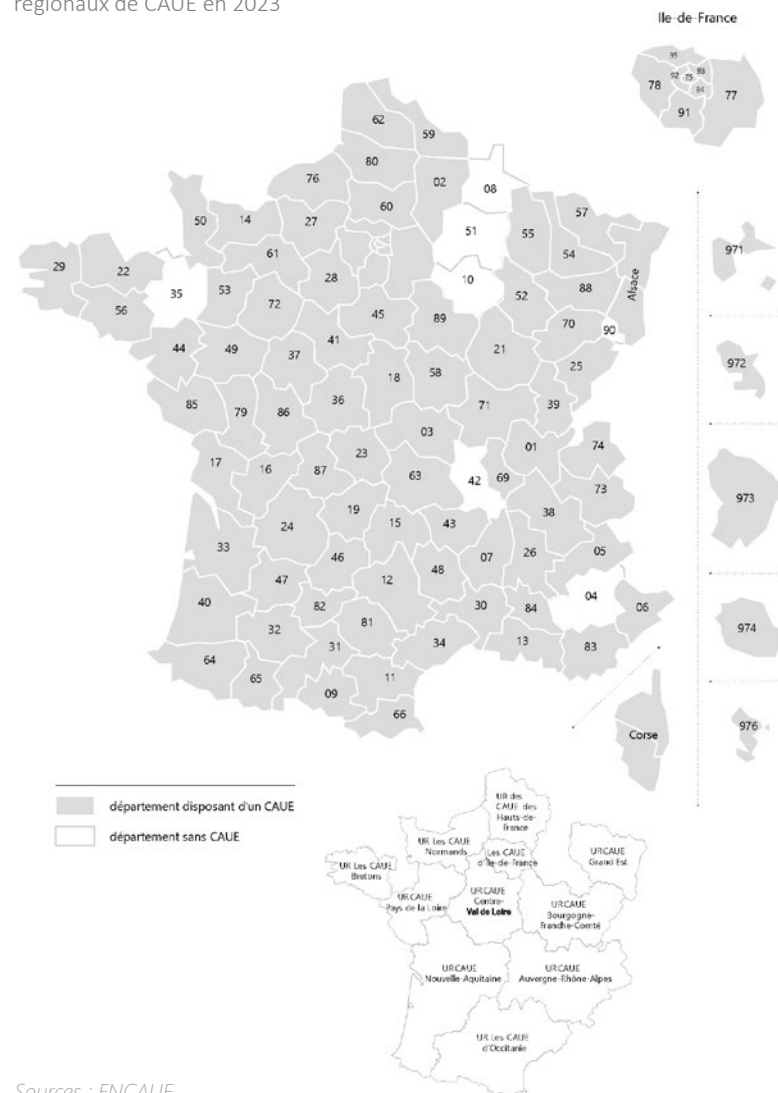
Né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 et investi d'une mission d'intérêt public, le CAUE est un organisme départemental ayant pour objectif de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale. La loi a ainsi confié aux CAUE les missions d'information, de sensibilisation, de conseil et de formation.

Sur le territoire français, on compte 92 CAUE, 11 groupements régionaux et une fédération nationale. Cela représente 1200 professionnels aux profils et compétences divers (architectes, urbanistes, paysagistes, sociologues, spécialistes de l'environnement et de l'énergie, documentalistes, chargés de communication...)

Le CAUE de l'Indre a été créé à l'initiative du Conseil départemental en 1979. Sa structure associative est dirigée par un Conseil d'Administration composé de représentants de l'État, d'élus de l'Indre et de personnes qualifiées désignées par le Préfet.

## CARTE DU RÉSEAU EN 2023

Les 92 CAUE et les groupements régionaux de CAUE en 2023



Sources : FNCAUE

LE CONSEIL  
D'ADMINISTRATION



#### 6 Élus désignés par le Conseil départemental

François DAUGERON, Président du CAUE, Conseiller départemental du canton de La Châtre, Maire de Sainte-Sévère-sur-Indre.

Lydie LACOU, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du CAUE, Conseillère départemental du canton de Saint-Gaultier, Maire de Thenay.

Michel BOUGAULT, Conseiller départemental du canton d'Issoudun.

Gilles CARANTON, Conseiller départemental du canton d'Ardentes, Maire d'Ardentes.

Mireille DUVOUX, Conseillère départemental du canton de Valençay.

Philippe MÉTIVIER, Conseiller départemental du canton de Levroux, Maire de Vatan.

#### 6 Membres élus par l'Assemblée Générale

Marc ROUFFY, 2<sup>ème</sup> Vice-Président du CAUE, Maire de Palluau-sur-Indre.

Jean-Pierre CHÊNE, Maire de Moulins-sur-Céphons.

Philippe PATRIGEON, Maire de La Berthenoux.

Christian ROBERT, Maire de Mers-sur-Indre.

Pierre ROUSSEAU, Maire de Saint-Valentin.

Jean-Marc SEVAULT, Maire de Villegongis.

#### 6 Personnalités désignées par le Préfet

Emmanuel ALASSOEUR, Architecte D.P.L.G.

Catherine AUTISSIER, Architecte D.E.S.A.

Jacques-Henri LEPREUX, Délégué Départemental Adjoint des Vieilles Maisons Françaises.

Laurent CHARVOZ, Représentant de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Indre.

Laurence FRAISSIGNES, Déléguée Départementale de la Fondation du Patrimoine.

Vincent PORTIER, Président de l'Association pour la sauvegarde des sites de Cluis.

#### 4 Représentants de l'État membres de droit

Directeur Départemental Adjoint des Territoires de l'Indre.

Jean-Paul OBELLIANNE, Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale de l'Indre.

Gerhard SCHELLER, Architecte des Bâtiments de France.

Rik VANDERERVEN, Directeur Départemental des Territoires de l'Indre.

#### Représentant du personnel

Bertrand AUGRAS, Dessinateur.

L'ÉQUIPE ET  
SES MISSIONS



## L'ÉQUIPE DU CAUE DE L'INDRE EN 2023

Jérôme LABESSE, directeur, architecte - (100%)

Bertrand AUGRAS, dessinateur - (100%)

Brianna RAZAFIMAHEFA, architecte conseil - (100%)

Clara ROBIN, paysagiste conseil - depuis juin 2023 (100%)

Evelyne MERY, assistante de direction - (20 %)  
mise à disposition par le Département de l'Indre.

Thierry DEFRAIN, technicien en bâtiment - (60 %)  
mise à disposition par le Département de l'Indre.

## FORMATION RÉALISÉE PAR L'ÉQUIPE DU CAUE EN 2023

Réhabilitation durable et diagnostic technique en bâti ancien  
Brianna RAZAFIMAHEFA- Juin 2023- Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire

## LES MISSIONS DU CAUE

A travers ses missions de conseil et d'information auprès des collectivités et des particuliers, le CAUE de l'Indre souhaite donner à tous la possibilité de participer à l'amélioration de son cadre de vie. Ne se substituant ni à la maîtrise d'œuvre, ni à l'assistance à maîtrise d'ouvrage, il est un outil d'aide à la décision qui accompagne les porteurs de projets.

En parallèle, ses missions concernent la sensibilisation et l'information auprès de tous les publics et la participation à des instances variées.

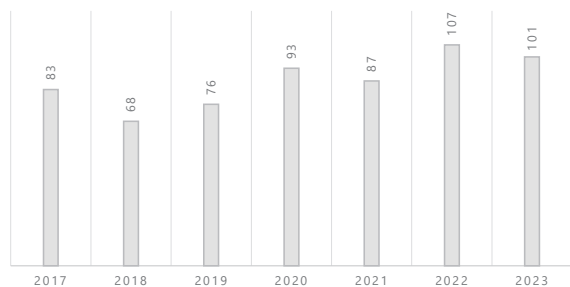
	CAUE 36	MAÎTRE D'OUVRAGE	AMO (ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE)
<b>EN AMONT</b>  Information, sensibilisation et formation	<i>Écoute, visites, échanges, formulation et définition des enjeux, élargissement de la question, définition des études préalables nécessaires et des acteurs à impliquer</i>	<i>Question autour d'une problématique (devenir d'espaces délaissés, choix d'un terrain, besoin de locaux...)  Expression d'une intention de projet (réflexion sur une future réalisation...)</i>	<i>Évaluation des besoins, études d'opportunité et de faisabilité, conseil cadre administratif et financier</i>
<b>EN COURS</b>  Conseil et accompagnement	<i>Aide à la décision, analyse globale, note d'intention, faisabilité et estimation globale, mise en relation avec les différents partenaires (ATD, DDT, UDAP, DATER...)</i>	<i>Programmation d'une opération  Consultations  Choix d'une équipe de maîtrise d'oeuvre</i>	<i>Établissement du programme quantitatif et réglementaire, formalisation.  Assistance à la consultation des maîtres d'oeuvre, rédaction des pièces, organisation des commissions, analyse des offres...  Établissement des marchés</i>
<b>EN AVAL</b>  Capitalisation	<i>Constitution de fonds documentaires, archivages, retour sur les projets et diffusion</i>	<i>Engagement de la réalisation d'une opération.  Réception et livraison d'un projet.</i>	<i>Opérations de réception  Assistance à contentieux</i>

## LE CONSEIL AUX COMMUNES

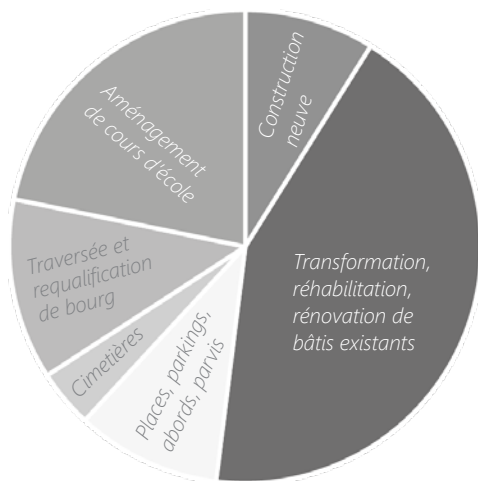
La gratuité des interventions du CAUE est inscrite dans l'article 7 de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE n'effectue pas de prestation contre rémunération.

L'essentiel de l'activité du CAUE de l'Indre consiste en l'accompagnement des communes dans la réflexion et la faisabilité de leurs divers projets.

Évolution des demandes de conseil par les communes



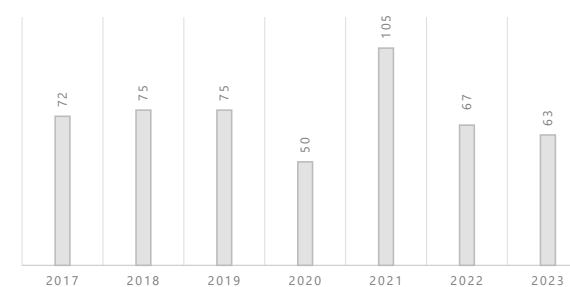
Sujets des demandes de conseil des collectivités en 2023



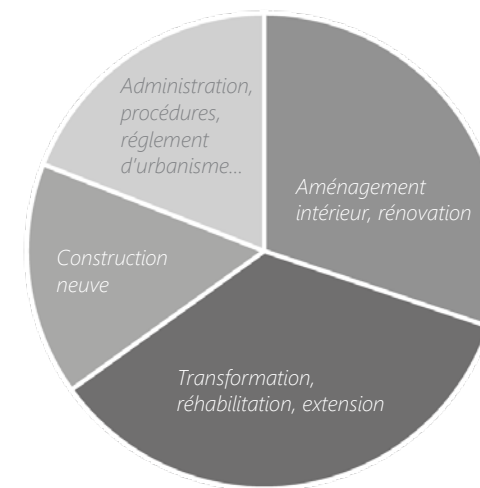
## LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

Le CAUE s'adresse également aux particuliers souhaitant être conseillés sur leur projet de nature diverse (construction, extension, aménagement intérieur, rénovation, réhabilitation) et ce, à n'importe quel stade de réflexion (avant achat, demande d'autorisation d'urbanisme, avant travaux...)

Évolution des demandes de conseil par les particuliers



Sujets des demandes de conseil des particuliers en 2023



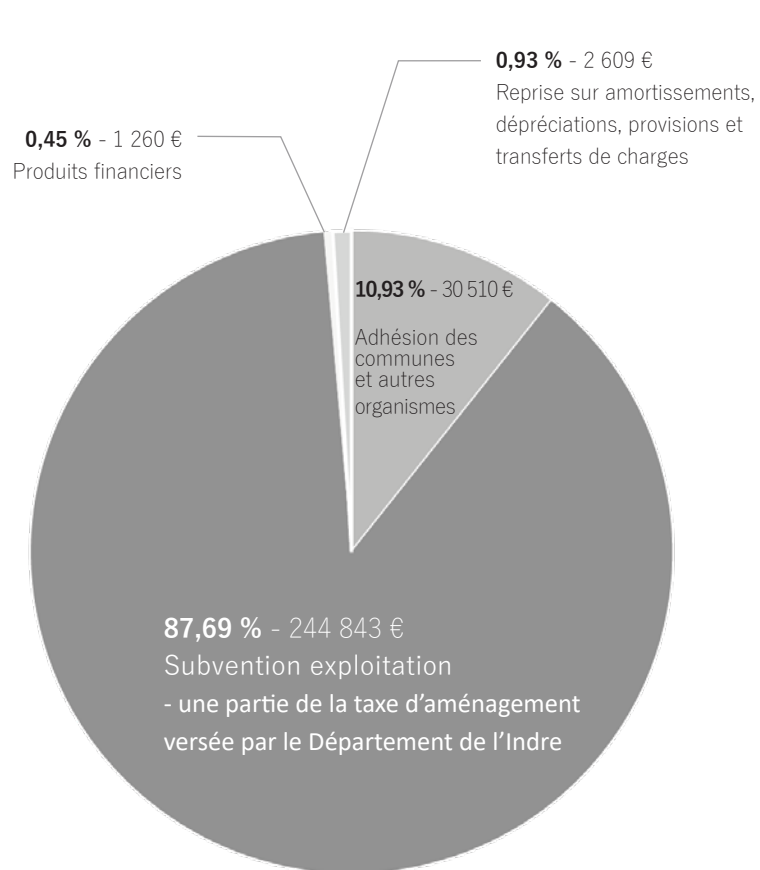


BILAN FINANCIER  
2023



## RÉPARTITION DES PRODUITS EN 2023

Total : 279 222 €

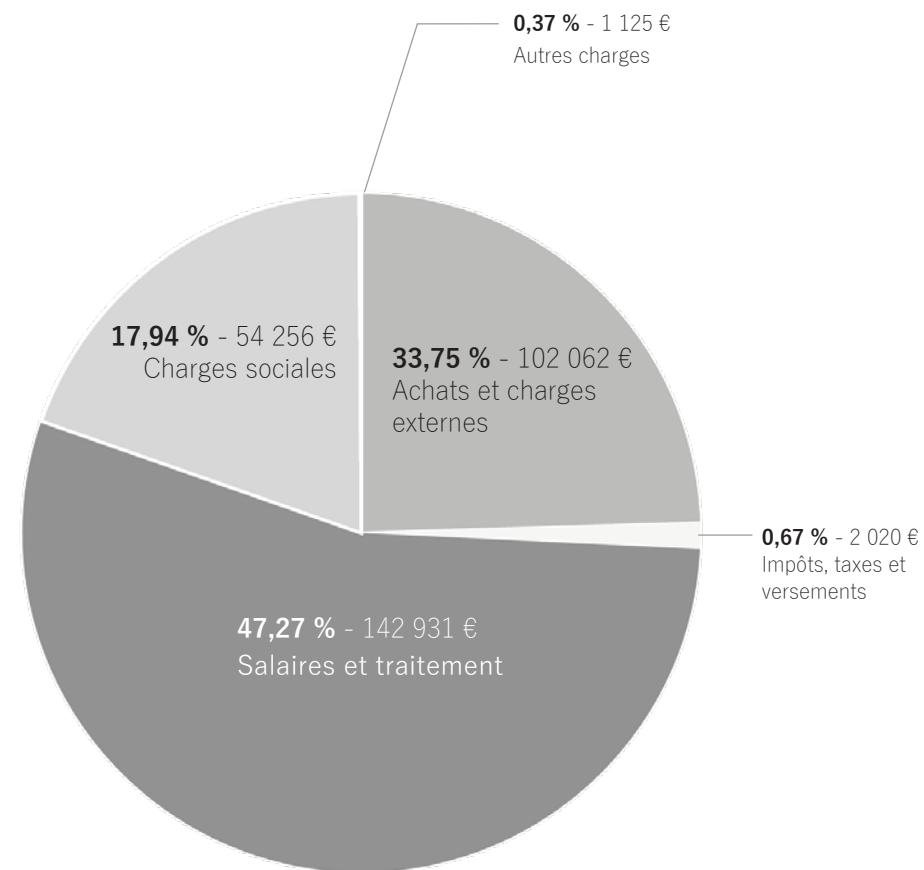


## RÉPARTITION DES CHARGES EN 2023

Total : 302 394 €

Budget 2023 projeté lors de l'Assemblée Générale 2022 : 315 950 €

Avec une part d'autofinancement par un prélèvement sur fonds propres estimé à environ 33 440 € pour couvrir entre autres les charges relatives au poste de paysagiste.



## LES COMMUNES ADHÉRENTES

230 communes sur les 241 du département



## LES ORGANISMES, ASSOCIATIONS ET PROFESSIONNELS ADHÉRENTS



- Agence départementale d'information sur le logement de l'Indre.

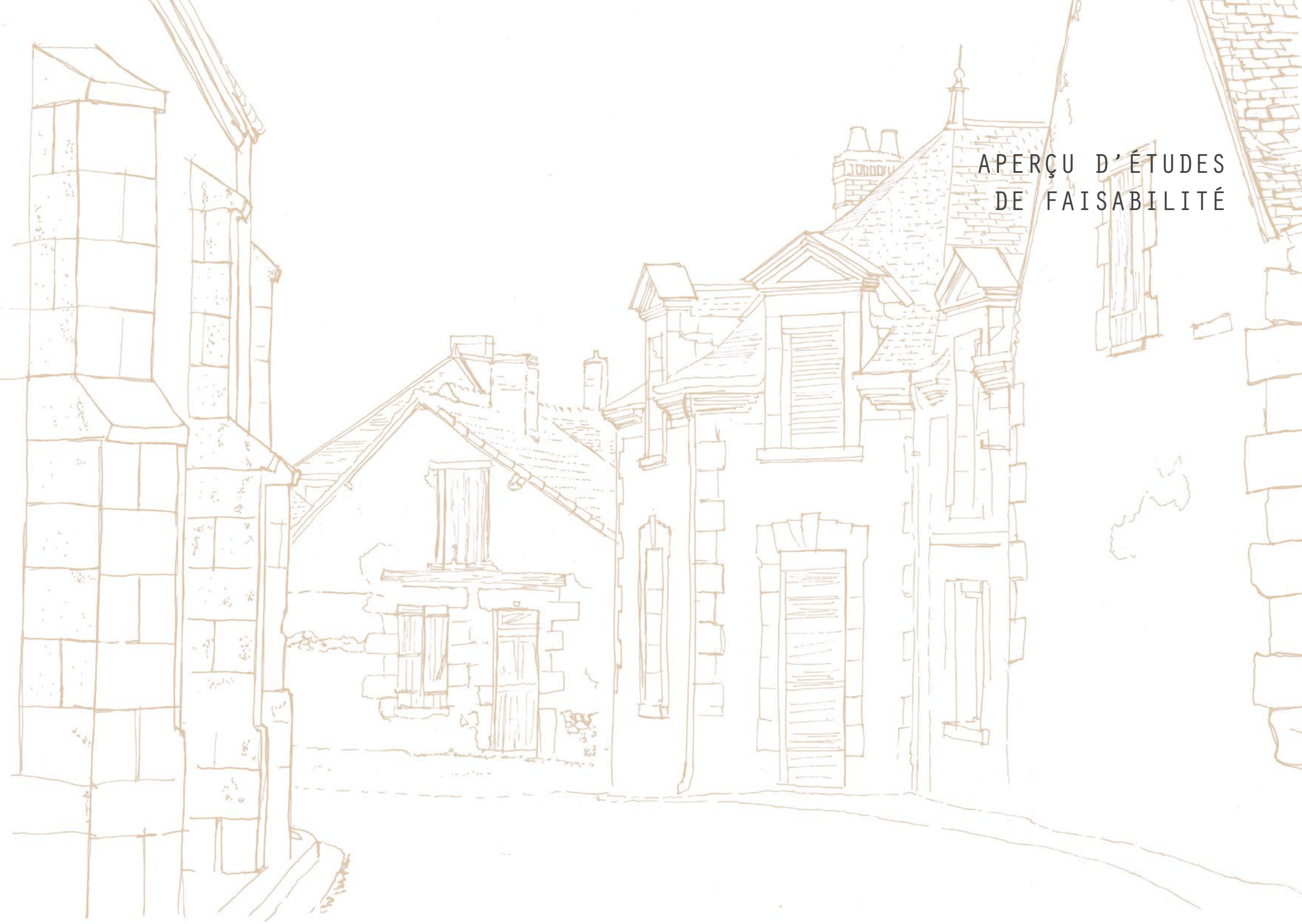


- Vieilles Maisons Françaises, délégation de l'Indre.

- Agence d'architecture LAMOTTE (Neuvy-Pailloux)

- DS Architecture (Châteauroux)

APERÇU D'ÉTUDES  
DE FAISABILITÉ





## VÉGÉTALISATION D'UNE COUR D'ÉCOLE

Orsennes



Le CAUE a réalisé une étude portant sur le réaménagement de la cour de l'école d'Orsennes. La principale problématique était la gestion des fortes températures dans les bâtiments mais aussi dans la cour, bitumée et fortement en pente. La faisabilité du CAUE propose un travail de désimperméabilisation et

de végétalisation de la cour, afin de générer des îlots de fraîcheur et de mieux gérer les eaux pluviales. Il a également été conseillé de réaliser une pergola végétalisée pour protéger les fenêtres des classes et de découper le muret existant pour y intégrer des assises, utiles aux élèves.

## AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA CAILLAUDIÈRE

Vendœuvres

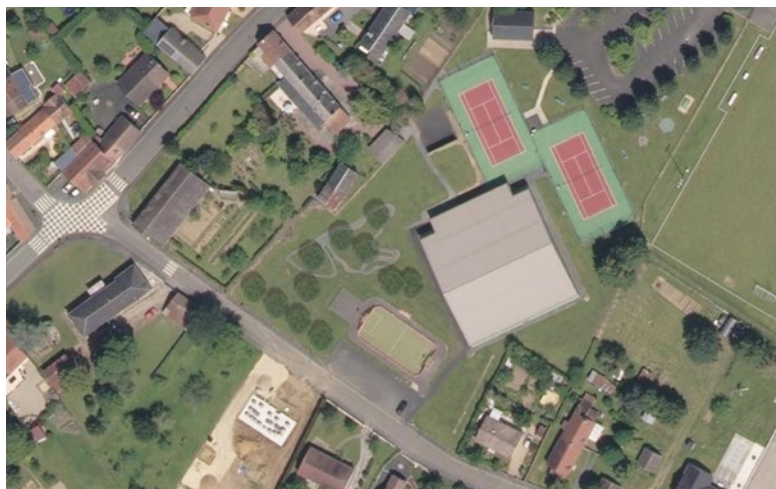


Située sur la commune de Vendœuvres, la place de la Caillaudière borde la route de Ciron. La municipalité a sollicité le CAUE pour réaliser une faisabilité concernant la requalification de cette place, qui occupe une place de choix dans la vie du village. La proposition du CAUE s'appuie sur la modification des axes

de circulation, afin de pouvoir créer une place entièrement piétonne et ombragée, capable d'accueillir la brocante annuelle et autres manifestations. L'aménagement permet également de remettre le bar-galerie bordant la place au cœur de l'activité en créant une terrasse agréable et propice à la détente et aux discussions.

## AMÉNAGEMENT DES ABORDS DU CITY STADE

Diors



À proximité du city-stade existant, une vaste étendue enherbée est encore inoccupée. La commune a fait appel au CAUE pour définir quel usage donner à cet espace. Des échanges ont permis de cibler le besoin d'un aménagement majoritairement destiné aux jeunes et aux adolescents ; la proposition s'est portée sur la création d'un pumptrack.

## ETUDE POUR UN ENSEMBLE DE MAISONS FAMILIALES

Néret



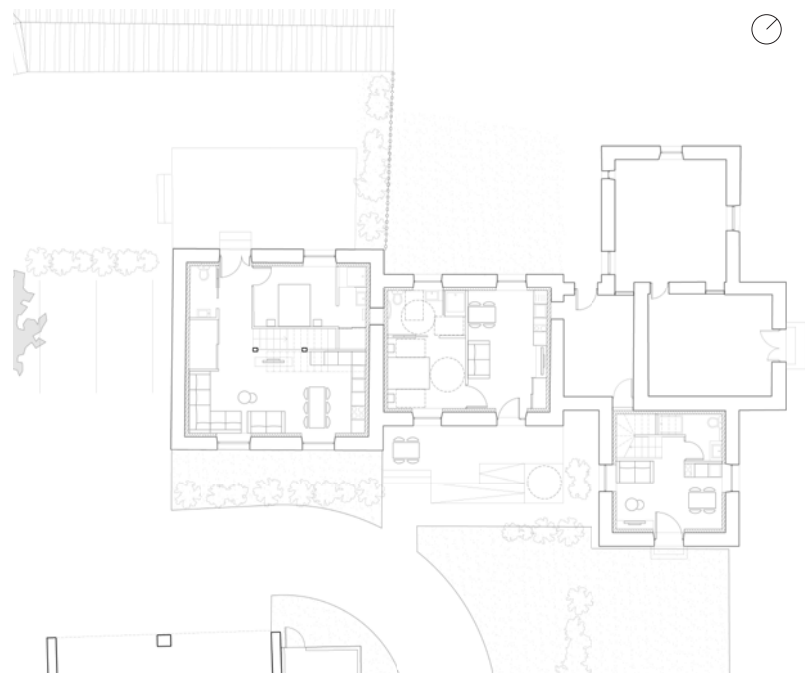
La demande de la commune de Néret est de réaliser une faisabilité sur la création d'une maison familiale, constituée de trois chambres individuelles avec sanitaire et douche accessibles, d'une cuisine et d'un séjour collectifs. La particularité est de concevoir pour l'accueillant un logement de type T3 pouvant fonctionner d'une façon indépendante et non une simple chambre. La faisabilité intègre une extension possible d'une seconde maison familiale.

Le terrain de grande dimension, permet de créer un véritable lieu de vie, en intégrant des parcelles pour des maisons individuelles, un espace commun constitué d'un verger et de cheminements piétonniers se raccordant sur ceux existants, liant cet espace avec le bourg du village. La conception de l'ensemble intègre la création limitée de voirie. L'étang et les arbres existants préservés participent grandement à la qualité paysagère de l'ensemble.



## AMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE ÉCOLE EN GÎTES

Obterre

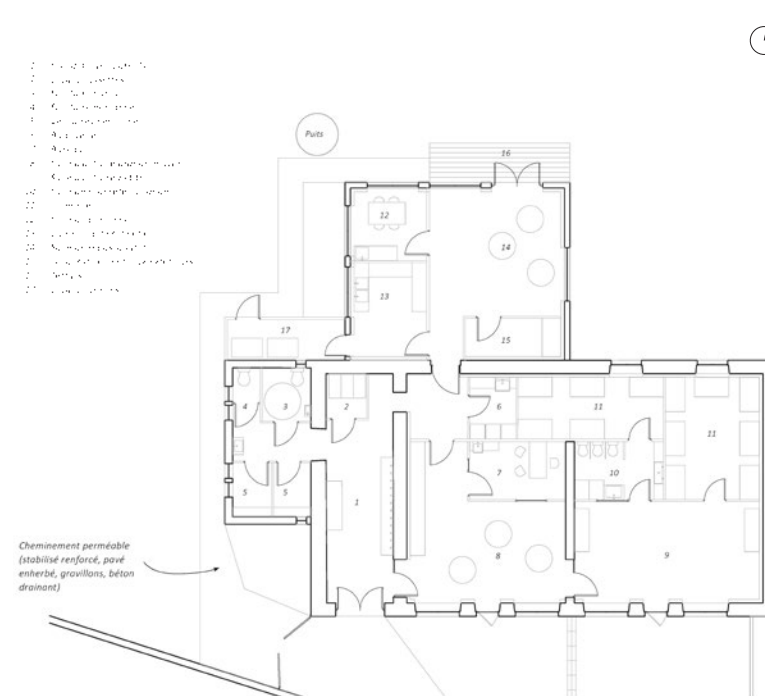


Une portion du bâtiment de l'ancienne école d'Obterre ayant fait l'objet d'une réhabilitation en gîte, la commune a souhaité réaliser une faisabilité sur la partie restante afin de diversifier son offre d'accueil. La proposition du CAUE s'appuie sur trois

typologies différentes : un gîte de groupe, un gîte accessible aux personnes à mobilité réduite et un gîte de type studio avec mezzanine. Chacun de ces gîtes bénéficie d'un espace extérieur et le petit bâtiment de stockage à l'entrée du terrain est converti en local vélos.

## AMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE EN CRÈCHE ET GARDERIE

Thevet-Saint-Julien



Dans le cadre de la réorganisation du RPI du Marronnier des Lubins, la commune de Thevet-Saint-Julien a étudié la possibilité de convertir le bâtiment de l'école élémentaire en crèche et garderie. Les deux extensions

existantes sont réaménagées : l'une en sanitaires et vestiaires et l'autre en espace de cantine, de cuisine et de salle de repos pour le personnel. A l'arrière du bâtiment, une terrasse est créée afin de profiter du cadre ombragé et planté du jardin.

## ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION DE LA COULÉE VERTE

Levroux



Proposition pour le parcours de la coulée verte.  
© CAUE 36



Vue sur la Collégiale  
Saint-Sylvain depuis  
une prairie en lisière de  
la commune.  
© CAUE 36

Passant par divers sites patrimoniaux, le projet de coulée verte à Levroux incite à la valorisation et à la liaison de ces éléments structurants de la commune. Egalement riche d'une diversité d'espaces verts, ce parcours dont la lisibilité gagne à être renforcée, assurera une fonction écologique, notamment par la continuité de la trame verte,

et pédagogique à travers la sensibilisation sur l'histoire et la gestion de ces différents sites. Par ailleurs, l'intégration des mobilités douces dans cette coulée verte permettra de redonner de la place aux piétons afin qu'habitants et visiteurs puissent profiter d'espaces plus sécurisés et accueillants pour se déplacer mais également se rencontrer.

DU PROJET À LA  
RÉALISATION



## RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT ET CRÉATION D'UN COMMERCE MULTISERVICE

Paulnay

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes Coeur de Brenne  
Équipe de maîtrise d'oeuvre : ARC A3 Architecture, Larbre Ingénierie  
Année de livraison : janvier 2019  
Montant des travaux HT : 442 164 €

Située à l'angle des places Saint-Etienne et de La Laïcité à Paulnay, l'ancienne forge a fait l'objet d'une transformation en multiservice rural accueillant un café-restaurant et un point épicerie. Le nouveau commerce a ouvert en mars 2019.



© ARC A3 Architecture



Bâties existants avant la création du commerce multiservice. © Google Maps



© CAUE 36



SENSIBILISER  
ET INFORMER



## CONCOURS PHOTOS

Les paysages nourriciers de l'Indre



*Photographie lauréate  
1<sup>er</sup> prix du concours.  
© Jean Zucchet*

Ce concours visait à promouvoir le caractère à la fois rural et nourricier des paysages composant le département de l'Indre. Une trentaine de participants se sera prêtée au jeu pour un total de 95 photos. Une exposition des vingt premiers clichés lauréats est programmée pour l'Assemblée Générale 2024 du CAUE, en présence des partenaires associés au projet : le Département de l'Indre et la Chambre d'Agriculture de l'Indre.

## ZÉRO-PHYTO ET VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES

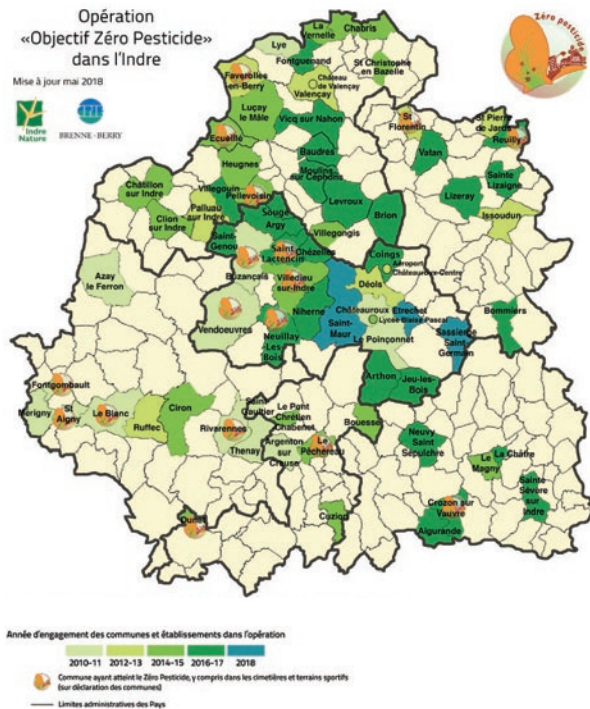
L'extension de la loi Labbé interdit depuis juillet 2022 l'utilisation de produits phytosanitaires dans l'ensemble des espaces verts ouverts au public.



*Cimetière végétalisé de Lys-Saint-Georges. Photo © CAUE 36*

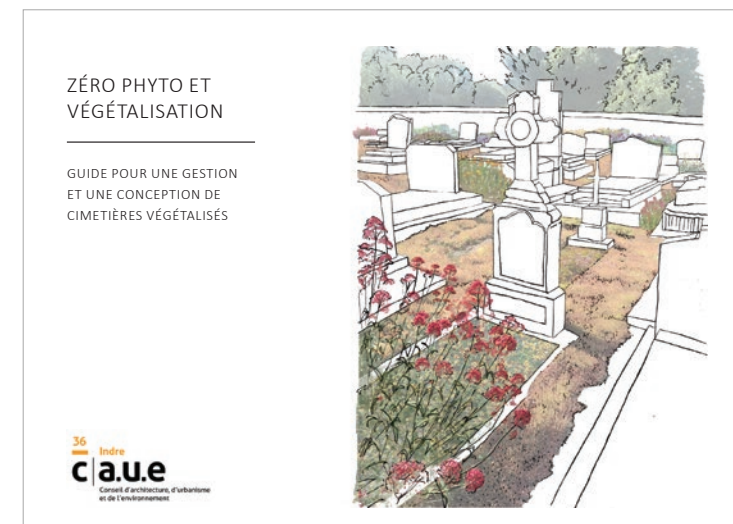
Une réunion d'information, organisée par l'Association des Maires de l'Indre et l'Union Départementale des Maires Ruraux, a réuni près d'une centaine d'élus et de techniciens au sujet de la gestion et de l'aménagement des cimetières. En partenariat avec le CPIE Brenne-Berry, Indre Nature et Guillaume Forestier (paysagiste responsable des espaces verts de la commune de Buzançais), le CAUE intervenait sur les questions d'aménagement paysager.





L'introduction de la démarche «Objectif Zéro Pesticide» permettait de recontextualiser l'exemplarité de certaines communes sur le sujet. Des recommandations sur la végétalisation de l'existant et la conception des extensions ont également été présentées à partir de retours d'expérience dans le département, d'exemples hors région et de conseils sur la méthodologie de plantation et d'entretien. Les étapes primordiales de communication et de sensibilisation auprès du public ont

également été évoquées, en insistant sur la nécessité de formation des agents chargés de l'entretien, situés au premier rang face aux plaintes et sentiments d'incompréhension des administrés. La publication d'un guide à destination des collectivités précédait cette réunion d'information. Téléchargeable depuis le site du CAUE, il synthétise un travail de recherches et de rédaction faisant l'objet d'une étude de stage produite par Justine Laurent, étudiante à la FLSH de Limoges. Sa collaboration avec l'équipe du CAUE ainsi que la coopération de tous les agents et élus rencontrés sur le terrain ont été essentielles à la constitution de cet ouvrage.



Couverture du guide téléchargeable sur le site du CAUE 36.

## L'ANNÉE DAUVERGNE

Initiation à la médiation pour les étudiants en 3<sup>ème</sup> année de l'ENSAL

La rentrée 2023 fût marquée par la venue dans le département d'une quinzaine d'étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon dans le cadre d'une semaine intensive d'Histoire et Culture Architecturale intitulée «Apprentis chercheurs». En lien avec le projet d'exposition Dauvergne - initiative d'Olivier Prisset (docteur en histoire de l'architecture à l'Université de Tours) - cet atelier fédérait plusieurs partenaires culturels du territoire : les Archives Municipales de Châteauroux, le Musée de la Chemiserie et de l'Élégance Masculine d'Argenton-sur-Creuse et l'Ecomusée de la Brenne du Blanc. Cette semaine dans le Berry a été l'occasion pour les étudiants d'arpenter, de dessiner et de rencontrer les différents acteurs du projet afin de répondre à une commande bien définie : étoffer l'offre de médiation dans la perspective de l'exposition Dauvergne.

1. Visite d'un bâtiment Dauvergne sur le site Balsan organisée par la FFB 36.  
© C.Soppelsa

2. Rencontre des étudiants avec les partenaires culturels de l'Exposition Dauvergne à la médiathèque Équinoxe de Châteauroux.  
© C.Soppelsa



1.



2.

Par petits groupes, le choix d'une thématique particulière (l'architecture industrielle, la morphologie urbaine et l'architecture rurale) leur a permis de réfléchir à des parcours de visite, à la production d'un guide et à la fabrication d'une maquette pédagogique, le tout en lien avec chaque lieu d'exposition.

Le CAUE, partenaire d'accueil de l'école sur le territoire, a accompagné et guidé les étudiants dans leur collecte de données, les méthodes d'analyse et la mise en forme de leur travaux. Fort de cette première expérience avec l'ENSAL dans le cadre de cet atelier intensif dirigé par Caroline Soppelsa (MCF HCA) en collaboration avec Olivier Prisset, un renouvellement de partenariat est envisagé pour l'année 2024, en rapport cette fois-ci, avec d'autres lieux d'exposition.



3.

3. « Histoire d'une morphologie urbaine ».  
Maquette pédagogique à destination des Archives municipales de Châteauroux.  
Exposition prévue à la Médiathèque Équinoxe.  
© ENSAL

4. « Châteauroux : de l' influence des  
Dauvergne aux Trente Glorieuses ».  
Extrait recto-verso d'une brochure pour un  
parcours de visite.  
© ENSAL



4.



## LE FORUM DES MÉTIERS

Lycée général et technologique Pierre et Marie Curie

Dans le cadre du Forum des Métiers organisé par la Région Centre-Val de Loire, le CAUE 36 a été sollicité afin de sensibiliser aux parcours et aux différents débouchés dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement au lycée général et technologique Pierre et Marie Curie (Châteauroux). Aux côtés d'autres professionnels (expert géomètre, conseiller en rénovation énergétique, directeur de services techniques et ingénieur), l'objectif de ces interventions était d'aider les élèves de seconde dans leurs choix d'enseignements de spécialités et pour les élèves de première, de commencer à imaginer un parcours post-bac.



## LES STAGIAIRES EN 2023

Stagiaires lycéens et étudiants

Zoé ROGER - 1ère STAV Aménagement au Lycée agricole  
Naturapolis de Châteauroux

Justine LAURENT - Master 1 Sciences Humaines - Valorisation du  
Patrimoine et Développement Territorial à l'Université des Lettres et  
des Sciences Humaines de Limoges

Caroline DUBUS - 1ère année de BUT Carrières Sociales parcours  
Villes et Territoires Durables à l'IUT de Bourges

Sarah DA COSTA - Licence 2 à l'École Nationale Supérieure  
d'Architecture de Toulouse

Albéric HOARAU - Bac Pro Technicien d'Études du Bâtiment au  
Lycée Professionnel Martin Nadaud de Saint-Pierre-des-Corps

Stagiaires de 3<sup>ème</sup>

Thomas BODIN, élève au collège des Capucins  
(Châteauroux)

Quentin ROULEAU, élève au collège des Capucins  
(Châteauroux)

Marin LEFEBVRE, élève au collège Rollinat  
(Argenton-sur-Creuse)

Evan GUILLEBAUD, élève au collège Stanislas Limousin  
(Ardentes)

## JOURNÉE DES ÉQUIPES DES CAUE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Une journée organisée par le CAUE du Loir-et-Cher au Château de Villesavin (Tours-en-Sologne) réunissait les équipes de chaque structure de la Région Centre-Val de Loire pour un rendez-vous annuel riche en partage sur les différentes pratiques et projets à venir dans chaque entité. Dans cette dynamique de coopération, il a été voté la relance de l'Union Régionale. Il s'agit pour l'UR-CAUE Centre-Val de Loire de porter des actions communes au regard des problématiques similaires rencontrées dans chaque structure et de mutualiser les ressources nécessaires pour mener à bien des projets de sensibilisation (conférences, expositions, concours...)

*1 et 2. Ateliers thématiques organisés par le CAUE 41. © CAUE 18*



1.



2.



LES PARTENARIATS  
EN 2023





## NOS PARTENAIRES



Direction régionale  
des affaires culturelles  
Centre-Val de Loire



Direction de  
l'Aménagement  
du Territoire, de  
l'Environnement et  
de la Ruralité

Unité Départementale de l'Architecture  
et du Patrimoine de l'Indre



Direction  
départementale  
des territoires



## AVEC LES INSTITUTIONS

Le CAUE siège :

- au conseil d'administration de l'ADIL 36
- au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)
- à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) en tant que personnalité représentant le collège Développement durable et aménagement du territoire.
- à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (C.D.N.P.S.) en qualité de personne qualifiée dans la formation «Sites et Paysages».

## PARTICIPATION À DES JURYS DE CONCOURS

Participation à des jurys pour le choix des équipes et l'examen des projets :

- OPAC- COMMUNE DE CHATILLON-SUR-INDRE : Construction de 36 logements
- CSPCP ISSOUDUN : Centre de soins public communal polyhandicapés
- CENTRE HOSPITALIER DE CHÂTEAUROUX- LE BLANC : Construction d'un bâtiment de 60 lits sur le site du Blanc
- CD36 : Construction d'une CAS à Touvent

## LA FONDATION DU PATRIMOINE



*La grange aux  
Dîmes, Vatan.  
© CAUE 36*

La Fondation du Patrimoine et le CAUE de l'Indre entretiennent un partenariat permettant depuis plusieurs années d'accompagner les propriétaires (collectivités, particuliers, associations) dans la valorisation et la sauvegarde de leur patrimoine architectural et culturel. En 2023, le conseil s'est porté sur la réhabilitation de la grange aux Dîmes à Vatan situé aux abords de l'église Saint-Laurian, monument inscrit à l'ISMH.

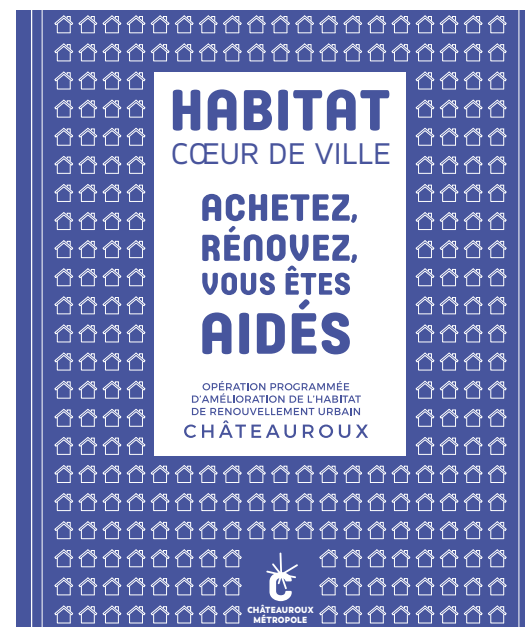
## LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE L'INDRE



*Visite de Vatan avec  
l'UDAP 36, la DDT 36,  
les APCE, un élu, un  
agent communal et un  
chargé de mission PVD.  
© CAUE 36*

Le CAUE participe à des visites de sites organisées par la DDT de l'Indre - Unité Connaissance et Conseils aux Territoires - en présence des Architecte et Paysagiste Conseil de l'État (Philippe Simon et Anne Velche) et de l'UDAP de l'Indre. L'intérêt de ces rencontres avec les élus, parfois accompagnés d'agents et/ou de chargés de mission Petites Villes de Demain, est d'échanger in situ sur les divers projets envisagés afin de produire par la suite une analyse globale et cohérente utile à la réflexion et à la programmation de leurs opérations.

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CHÂTEAUX-MÉTROPOLE



*Couverture du guide  
«Habitat : les aides selon  
votre situation»  
© Châteaoux Métropole*

Dans le cadre de la convention passée avec la Communauté d'Agglomération Châteaoux - Métropole, le CAUE de l'Indre participe à des rencontres bimestrielles réunissant différents partenaires autour des projets d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain.

LES PROJETS 2024





## CONFÉRENCE SUR LA RÉHABILITATION EN MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ET GÉOSOURCÉS

Les matériaux biosourcés (issus de la biomasse, la matière organique d'origine végétale ou animale) et géosourcés (issus du sol) recèlent de nombreuses qualités dans la rénovation thermique de bâtiments. Leur inertie et leur capacité à réguler l'hygrométrie leur confèrent un avantage majeur jouant notamment sur le confort d'été. Outre ces atouts techniques, leur faible impact sur la santé et sur l'environnement ainsi que leur participation à une économie locale et circulaire constituent les autres de leurs points forts. Le nombre de professionnels sensibles à ces techniques s'accroissant progressivement dans le département de l'Indre, un plein essor des filières se constate au niveau régional.



*Application d'un enduit chaux*



*Projection de béton de chanvre*

Dans cette dynamique, le CAUE 36 programme pour la rentrée 2024 un cycle de conférences sur la rénovation en matériaux biosourcés et géosourcés à destination des collectivités et du grand public. En partenariat avec différentes administrations, associations et professionnels, ces journées auront pour objectif de faire état des filières dans la région Centre-Val de Loire, de présenter les dispositifs d'accompagnement incitant à la rénovation liés au contexte réglementaire actuel, mais également de partager des retours d'expériences aux programmes (équipement public, commerce, habitation...) et contextes variés.

## CO-CONCEPTION D'UNE FUTURE COUR D'ÉCOLE

Pour la rentrée 2024, un nouveau groupe scolaire né de la fusion des écoles élémentaires Saint-Vincent et Saint-Martin verra le jour à Ardentes. Dans cette perspective, l'école Saint-Vincent voit ses locaux s'agrandir avec l'arrivée d'un nouveau bâtiment abritant trois classes au nord de la parcelle.

Afin de marquer la formation de ce futur groupe scolaire et de favoriser l'inclusion des enseignants et élèves de l'école Saint-Martin, un projet de co-conception de la nouvelle cour d'école est envisagé induisant, à terme, la désimperméabilisation partielle et la végétalisation de la cour d'école existante.



Cette démarche de concertation avec l'ensemble des usagers sera l'opportunité de sensibiliser le personnel enseignant et les élèves aux effets du changement climatique, le tout dans une perspective d'adaptation sur leur manière de faire classe. Au regard des premières orientations données par le CAUE 36 concernant les possibilités d'aménagement de la future cour d'école, la mise en place d'ateliers pédagogiques sera à construire avec les enseignants voulant participer au projet afin d'intégrer au mieux les besoins concernant ce nouvel espace de vie.

En amont de ces ateliers, un exercice de conception de la cour sera réalisé par les élèves de terminale STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) du Lycée Naturapolis de Châteauroux.

En complément de la création d'un espace de jeu agréable et ombragé, il s'agira de prendre en compte les différentes contraintes liées au site (rapport aux constructions voisines, orientations, accès...) ainsi qu'aux notions de sécurité et de surveillance inhérentes à une cour d'école. La considération des évolutions climatiques dans le choix des essences et des revêtements sera primordiale dans cet aménagement.



## STRATÉGIE CLIMAT 36

Chargé de mission adaptation au changement climatique

Dans le cadre de la Stratégie Climat 36 - démarche partenariale entre la Préfecture, les Services de l'État, l'ADEME et le Département de l'Indre - le CAUE de l'Indre envisage de renforcer son équipe par la création d'un poste de chargé de mission d'adaptation au changement climatique. Financé par les subventions de l'ADEME et du Département de l'Indre, ce poste fera écho aux objectifs de cette démarche départementale qui consistent en une meilleure connaissance des effets du changement climatique dans l'Indre à travers la sensibilisation et l'information auprès des collectivités ainsi que la mise en place d'une stratégie d'adaptation à l'échelle départementale et l'accompagnement de chaque acteur dans la constitution de sa propre stratégie.



## ACCESSIBILITÉ EU

Le CAUE 36 participe à la préparation à Châteauroux, en deuxième partie de l'année, d'une journée de sensibilisation sur l'accessibilité. En cette année olympique le thème s'orientera plus particulièrement autour du sport.

L'organisateur de cet événement «Accessible EU» est la Commission Européenne pour le droit des personnes handicapées. C'est un centre de ressources sur l'accessibilité de l'environnement bâti, des transports, des technologies de l'information et de la communication, et l'intégration des politiques visant à garantir la participation des personnes handicapées à tous les domaines de la vie.



Direction  
départementale  
des territoires





LIENS UTILES



## Architecture

- Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Centre-Val de Loire :  
<https://www.architectes.org/centre>

- Maison de l'Architecture Centre - Val de Loire :  
<https://www.ma-cvl.org/>

- Maisons Paysannes de France - Délégation de l'Indre :  
<https://centre.maisons-paysannes.org/dpt/indre/contact/>

- Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine :  
<https://www.indre.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Culture/Unite-Departementale-de-l-Architecture-et-du-Patrimoine-UDAP>

## Paysage

Association Française de l'Arbre Champêtre et des Agroforesteries :  
<http://afac-agroforesteries.fr/>

Fédération Française du Paysage :  
<http://www.f-f-p.org/fr/>

Floriscope  
<https://www.floriscope.io/>

## CAUE

Fédération des CAUE :  
<http://www.fncaue.asso.fr/>

Observatoire des CAUE :  
<http://www.caue-observatoire.fr/>

## Démarche

Demande d'autorisation d'urbanisme :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Informations sur son territoire :  
<https://www.geoportail.gouv.fr/>

Règlement d'urbanisme :  
<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

Secteur classé/inscrit :  
<http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>

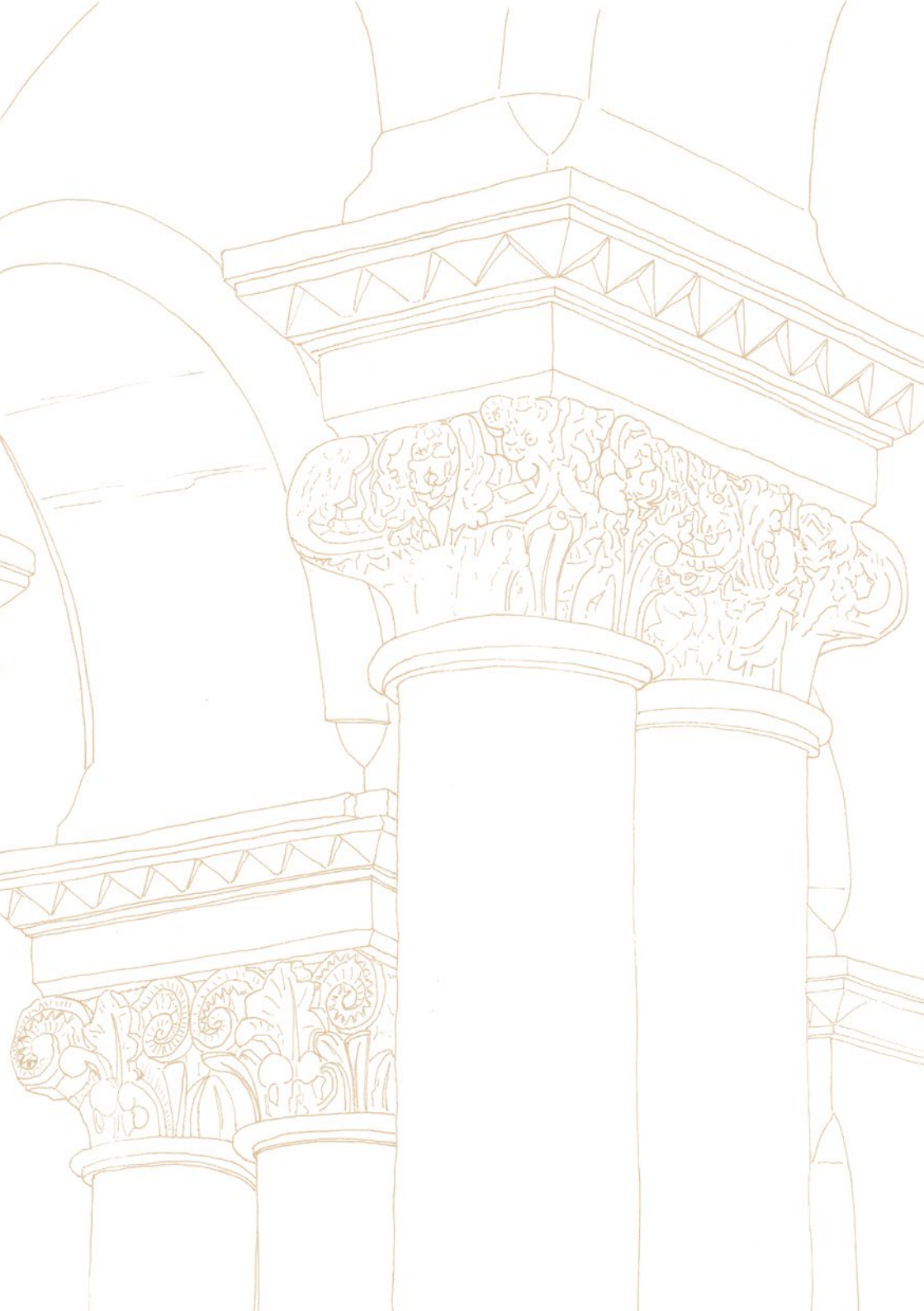
## Territoire

CPIE Brenne-Berry :  
<https://www.urcpie-centrevalde Loire.com/cpie-brenne-berry/>

Indre Nature :  
<https://www.indrenature.net/>

Parc Naturel Régional de la Brenne :  
<https://www.parc-naturel-brenne.fr/>

Services de l'État dans l'Indre :  
<https://www.indre.gouv.fr/>



## BULLETIN D'ADHÉSION 2024

Établissement public de coopération  
intercommunale,  
commune,  
organisme acteur du cadre de vie,  
association,  
professionnel,  
particulier...

SOUTENEZ - NOUS !



Cité Administrative - Bâtiment C  
49 boulevard George Sand  
36000 Châteauroux  
09 77 97 36 02  
contact@caue36.fr



# BULLETIN D'ADHÉSION 2024



Tarifs des adhésions 2024 :

## Communes

- 100 habitants : 55 €
- 101 à 500 habitants : 110 €
- 501 à 1 000 habitants : 135 €
- 1 001 à 2 500 habitants : 165 €
- Plus de 2 500 habitants : 290 €

**Associations, organismes et administrations** : 100 €

**Particuliers** : 35 €

Votre adhésion vous permet :

- de participer à la vie de l'association en devenant membre de notre Assemblée Générale

- de bénéficier de conseils personnalisés dispensés par notre équipe technique

- d'être assisté par un professionnel spécialement formé pour participer aux commissions d'appels d'offres, aux comités de pilotage, aux comités techniques, etc.

- de mener des actions d'information, de sensibilisation définies conjointement

- Commune : .....
- EPCI : .....
- Organisme, établissement, association : .....  
représenté par : .....  
fonction : .....
- Particulier : .....
- Adresse : .....  
.....  
Téléphone : .....  
E-mail : .....

Adhère au CAUE de l'Indre pour l'année 2024 et verse la cotisation de : ..... €

Règlement par chèque ou par virement bancaire :  
IBAN : FR76 1950 6400 0033 0424 1716 635  
Code BIC - code SWIFT : AGRIFRPP895

Date, signature, cachet :





Cité Administrative - Bâtiment C  
49 boulevard George Sand  
36000 Châteauroux

☎ 09 77 97 36 02

✉ [contact@caue36.fr](mailto:contact@caue36.fr)

📘 CAUE de l'Indre

📷 [caue36\\_indre](#)

*Conception graphique et dessins pleine page © CAUE de l'Indre*

36  
— Indre  
c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

Cité Administrative, Bât C 36000 CHÂTEAURoux  
09 77 97 36 02 - [contact@caue36.fr](mailto:contact@caue36.fr) - <https://caue36.fr>